

Les GUIDONS FUTÉS

LA SÉCURITÉ DES CYCLISTES

N°2 Avril 2026



Aborder un obstacle

Circuler sur une voie
partagée

Le mot du délégué à la sécurité

Cher(e)s adhérent(e)s, un nouveau numéro de *Les Guidons Futés*.

Il est rédigé par l'équipe de sécurité : Thierry, Gilles et Jean-Pierre.

L'objectif de cette publication est de distiller quelques informations, explications et conseils sur la sécurité, le code de la route, la mécanique vélo ou autre...

Ce numéro met l'accent sur la rencontre d'obstacle et la circulation sur une voie partagée.

Thierry

COMMENT ABORDER UN OBSTACLE

Quand je suis en tête du groupe et que je rencontre un obstacle (ex : voiture garée, chicane, bordure ou autre), et qu'un véhicule arrive en sens inverse,

- Je signale l'obstacle par le geste et la voix
- J'évalue le risque
- Si je vois que tout le groupe ne pourra passer, j'arrête le groupe en levant le bras et en criant « stop ».

Le passage du groupe complet n'est pas systématique et si besoin, le groupe peut être scindé en deux afin de respecter le code de la route.

En tout état de cause, chacun conserve sa responsabilité individuelle au sein du groupe et doit rester attentif à tout ralentissement ou incident qui pourrait survenir : on ne roule pas comme des moutons.

Une vidéo un peu longue mais illustrante

<https://www.youtube.com/watch?v=H-yK2wNOkm4>

CIRCULER SUR UNE VOIE PARTAGEE

Lorsque je roule sur une voie partagée entre piétons et cyclistes (ex : les bords du Cher entre Bléré et Azay), qui peut être très fréquentée les week-ends,

je dois ralentir et rouler en file indienne.

à l'approche de piétons qui peuvent être accompagnés d'enfants, de poussettes ou de chiens.